

# Le mot

## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

A l'heure où vous lirez ces lignes, les élections seront terminées. Le Président, ses ministres, les députés auront trouvé qui le chemin de l'Elysée, qui de Matignon ou des différents ministères, qui celui de l'Assemblée Nationale.

La surprise occasionnée par l'ascension fulgurante de Mr Macron ne peut que souligner l'éclatement des partis politiques traditionnels. En France, va-t-on enfin pouvoir prendre les bonnes idées, la bonne volonté et l'expérience des hommes et femmes de sensibilités différentes sans les réduire à cette dualité droite-gauche, stérile et inefficace.

Nous avons toujours travaillé ainsi au sein du Conseil Municipal, de sorte que nous ignorons même le simple concept d'opposition. Il y a des gens pour, il y a des gens contre, des discussions, des unanimités ou pas, mais la majorité décide et tout le monde a contribué au progrès de la commune. L'échelon est différent, mais le principe est universel.

J'attire également votre attention sur le travail immense qui attend notre nouveau président, tâche énorme tant sociale, que politique économique, européenne et mondiale, et dont il a pleinement conscience.



Il devra impérativement remettre en route tous les rouages de notre beau pays, sans oublier personne sur le chemin, ni le monde rural, ni les quartiers. Il devra, non seulement redonner espoir, mais surtout confiance à tous les Français de toute profession, de toute couleur, de toute confession, pour que nous puissions continuer à accueillir et à progresser tous ensemble avec nos voisins européens dans le respect et l'amitié.

Il devra en un mot rebâtir la France que nous aimons et que le monde entier respectait pour son rayonnement intellectuel, humain et économique. Bon courage, Monsieur Le Président.

**Pascal Le Doussal, Maire de Calan**



# Budget primitif 2017

L'article 107 de la loi NOTRE a modifié les articles L 2313-1 et L 3313-1 du Code général des collectivités relatifs à la publicité des budgets et des comptes. Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et sont à disposition du public pour consultation.

## Point sur la section de fonctionnement

### Dépenses :

- L'instruction du droit des sols est assuré par Lorient Agglomération depuis le 01.07.2015
- Charges de personnel : augmentation d'heures pour un agent non titulaire suite à la mise en place du site Internet, prévision de l'augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif de l'accueil, étant

donné l'augmentation de la charge de travail liée à l'augmentation de la population, augmentation des primes de l'ensemble du personnel (RIFSEEP)

- Modification de l'imputation concernant le prestataire pour les repas de cantine
- Intégration des résultats de clôture du budget CCAS, des dépenses du repas des personnes âgées et du remboursement de l'emprunt.

COMMUNE BP 2017	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
	845 960.00€		754 743.00€		1 600 703.00€	

### Recettes :

- Les taux d'imposition ne seront pas augmentés, seules les bases suivront une réactualisation
- Le budget primitif prend en compte la baisse des dotations de l'Etat

## Point sur la section d'investissement

### Dépenses :

#### Voirie

- Programme de voirie 2017 rurale et urbaine (travaux et maîtrise d'œuvre)
- Panneaux de voirie

#### Groupe scolaire

- Isolation thermique et phonique du plafond du groupe scolaire (études + travaux)
- Achat de tables de cantine

### Opérations non individualisées :

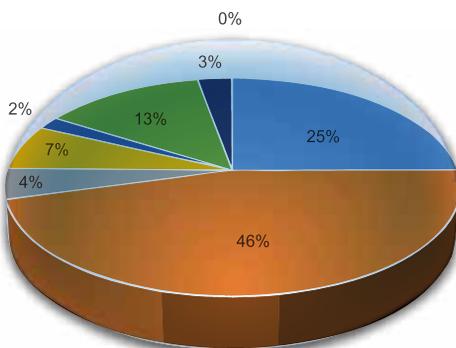
- PLU
- Projet commerces
- Aménagement du bâtiment Ty Maria

L'endettement de la commune par habitant est de 613€ pour 2016 chiffres communiqués par la trésorerie le 16/03/2016. La dette pour le département est de 660€ et au niveau national de 567€.

Notre capacité d'autofinancement est de 70€/hab (128€ pour le département). La faible capacité d'autofinancement vient surtout de la superficie de notre commune (1200ha seulement).

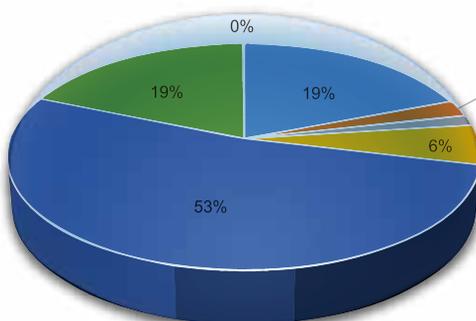
Les taux d'imposition, taxes d'habitations et taxes foncières n'ont pas été augmentées depuis 2008 par la commune.

### Dépenses de fonctionnement



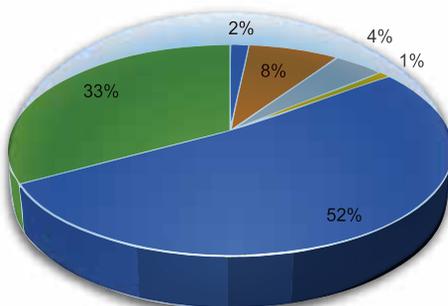
- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- DEPENSES IMPREVUES
- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES

### Recettes de fonctionnement



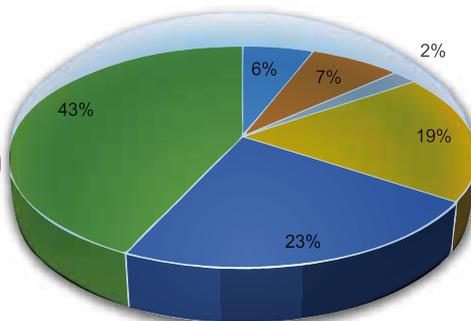
- EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES
- ATTENUATION DE CHARGES
- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENT
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- PRODUITS EXCEPTIONNELS

### Dépenses d'investissement



- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- SUBVENTION EQUIPEMENT
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- IMMOBILISATIONS EN COURS

### Recettes d'investissement



- EXCEDENT INVESTISSEMENT REPORTE
- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
- OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES
- SUBVENTIONS D'INVESTIS.
- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

## CCAS

Dissolution du budget CCAS :

L'article 79 de la loi NOTRE offre la possibilité de dispenser les CCAS rattachés à des communes de moins de 1500 habitants, d'établir un budget propre. Etant donné le peu d'écritures comptables du budget CCAS (essentiellement pour le repas des personnes âgées), le conseil municipal a doté le budget CCAS à compter du 1er janvier 2017.

## Candidature

La mairie a déposé avant l'été, un dossier à l'appel de candidature, lancé par la région Bretagne, sur le dynamisme des centres bourgs ruraux et ce après avoir obtenu l'agrément de Lorient Agglomération.

Espérons que le projet soumis aura su retenir l'attention !

# COPIIL

Comme il avait déjà été évoqué dans le bulletin de février dernier, la commune a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme le 17 juin 2016. Après un an de travaux du Comité de Pilotage (CoPil), il est temps de faire un point sur l'état d'avancement du projet.

Depuis le début de l'année 2017, le CoPil a balayé tous les thèmes du diagnostic territorial de la commune :

## Le paysage :

perception, lecture, structuration, risques, éléments structurants, morphologies urbaines, interface ville-nature...

## La mobilité et les déplacements :

prise de connaissance de différentes données au niveau communal mais aussi intercommunal : statistiques INSEE, trafic routier, transport collectif, déplacement des scolaires, cheminements piétonniers...

## La socio-démographie :

la situation démographique de la commune et ses conséquences que sont la structuration et l'évolution de l'habitat et du foncier. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Lorient, arrêté le 23 mai 2017, et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Lorient Agglomération, adopté le 7 février 2017, ont été également largement évoqués. Ceci a notamment permis la mise en perspective du développement de la commune à l'échelle intercommunale.

## L'état initial de l'Environnement :

l'environnement physique du territoire communal (géologie, topographie, hydrologie), le climat, l'énergie (consommation, précarité), le patrimoine naturel (les trames verte et bleue, les continuités écologiques) ainsi que les risques et nuisances (risques naturels et technologiques, pollution).



## Les équipements publics et l'activité économique :

prise de connaissance des données statistiques concernant l'emploi et les entreprises. Un inventaire des activités économiques de la commune leur a été présenté.

## Les logements à réaliser :

à partir d'un scénario prospectif de croissance démographique et dans les limites fixées par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Lorient et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Lorient Agglomération, les possibilités de densification du bourg et d'extension urbaine ont été analysées.

## Le « PAC » :

enfin, les services de l'Etat et les représentants du SCoT sont venus porter à connaissance (PAC) de la commune le cadre réglementaire et législatif à respecter.

Les mois de septembre, octobre et novembre seront le moment de travailler à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), dont le débat devrait intervenir avant la fin de l'année.

Viendront ensuite l'arrêt du projet au printemps 2018, l'enquête publique à l'automne 2018 et enfin l'approbation du PLU au printemps 2019.

## TARIFS MENSUELS \*

- Initiation dès le plus jeune âge : 6,30€
  - Pratique instrumentale : de 46€ (dégressif en fonction du nombre d'enfants)
  - Pratique instrumentale : 59,30€ adulte individualisé
  - Formation musicale : de 15,60 à 19€
  - Pratiques collectives : de 10,20€ à 18,70€
- \* Tarifs indicatifs, se renseigner au 02 97 21 72 60

après quelques répétitions communes, se sont produits à la médiathèque de Lanester fin janvier et à l'Espace du Scorff à Inguiniel lors du concert des pratiques collectives du 5 février.

### Une sortie culturelle

La formation du spectateur fait partie des missions de toute école de musique : on apprend aussi en regardant et écoutant les autres jouer. L'équipe pédagogique propose donc chaque année une sortie culturelle à ses élèves. Le 3 mars, trente jeunes élèves se sont rendus à l'Estran à Guidel pour assister au concert «Oh my cordes». Si le concert les a un peu déroutés au début, ils l'ont in fine beaucoup apprécié d'autant que certains ont pu reconnaître parmi les musiciens leur professeur de violon, Youenn Lorec.

### Une soirée cabaret par l'atelier chant adultes

Cet atelier s'est étoffé et compte désormais onze chanteuses. Celles-ci ont montré le travail réalisé avec Isabelle Canova-Selosse lors d'une soirée cabaret organisée le 9 mai dans les locaux de l'école à Plouay.

# École de musique

L'école de musique propose des cursus complets à ceux qui souhaitent un apprentissage approfondi de la musique.

Les enseignements sont dispensés par des professionnels de la musique. En tant que conservatoire à rayonnement intercommunal, l'école suit les recommandations du Schéma national d'orientation pédagogique de l'enseignement de la musique.

### Le plaisir de jouer ensemble

L'école de musique crée de nombreuses occasions pour que ses élèves se produisent devant un public. Le concert des pratiques collectives, qui se tient à l'Espace du Scorff

à Inguiniel, fait partie des grands rendez-vous de l'année. Petit orchestre, atelier jazz, atelier musiques actuelles, ensemble de percussions, de flûtes... font de cet après-midi un beau moment musical.

### Des partenariats avec d'autres écoles de musique

Les violonistes de l'école travaillent régulièrement avec ceux d'Hennebont et participent à des projets communs. L'ensemble de flûtes de Nathalie Ouptier a quant à lui travaillé cette année avec l'ensemble de flûtes de Marie-Laure Madec de l'école de musique de Lanester. Les deux ensembles,

# Bibliothèque

On en parlait depuis longtemps, c'est maintenant chose faite : la bibliothèque est installée à Ty-Maria et, après une interruption de deux mois, les permanences ont repris depuis le 10 juin.

Pour des raisons d'accessibilité, la bibliothèque devait quitter son emplacement au-dessus de l'ancienne mairie où elle n'était desservie que par un escalier étroit.

Grâce au travail soigné des employés municipaux, Daniel, Emile et Frédéric, et à une entreprise locale Ravale Peinture, Ty-Maria a été remise en état. Il a fallu vider, nettoyer, réorganiser l'espace, isoler, refaire les sols, peindre murs, portes et fenêtres pour rendre le lieu accueillant.

Saluons particulièrement le travail de menuiserie d'Emile.

Une partie du mobilier a été renouvelée. De nouveaux bacs et de nouvelles étagères plus colorées remplacent nos vieux linéaires.

Un espace est dédié aux enfants. Ils y trouvent albums, bandes dessinées, contes, comptines, romans, documents ... L'offre est donc très diversifiée.

L'espace adulte présente des romans variés, des romans policiers, des bandes dessinées, des documents, des récits de vie, de faits



vécus. Chacun peut y trouver son bonheur !

Nous espérons vous voir encore plus nombreux fréquenter cet espace maintenant accessible à tous et très agréable aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

### Les heures d'ouverture :

- le mercredi de 16h à 18h30
- le samedi de 10h30 à 12h

# Rando pique nique



Une trentaine de personnes se sont déplacées le vendredi 9 juin en soirée pour la rando pique-nique. Un parcours de 10,4 km avait été préparé par les bénévoles qui entretiennent les chemins de randonnée de la commune. Cette année la halte pique-nique avait lieu au village de Kergarenne. Rendez-vous l'année prochaine début juin...

## Le circuit du Lec'h

### Circuit de Calan

Nom : à déterminer  
Départ : mairie  
Distance : 8 185 mètres  
Part goudron : 25 %  
17 % hors agglomération  
Usage : pédestre/VTT



Le syndicat du bassin du Scorff et la commune de Calan viennent de transmettre au Département du Morbihan un dossier d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée du Morbihan d'un circuit de 8 km nommé Circuit du Lec'h.

Ce chemin nécessite un platelage en zone humide qui sera réalisé par «le chantier nature de Plouay», les travaux seront subventionnés à 100 % par le Syndicat du Scorff.

Le circuit du Lec'h nous permettra d'être référencés au plan Départemental et dans les offices de tourisme régionaux. Nous espérons attirer ainsi plus de randonneurs et contribuer à une meilleure connaissance de notre patrimoine communal (architectural, naturel et gastronomique).

Nous remercions toutes les personnes qui ont, en acceptant de signer la convention, permis cette réalisation.

## Travaux de voirie Chemin de la Fontaine



Les travaux Chemin de la Fontaine ont commencé début septembre. Après ouverture des plis et examen des offres, c'est la société COLAS qui a été retenue pour un montant de 90 502€ TTC. La société OCEAM assurera la maîtrise d'œuvre du chantier.

**Le Relais d'Information Touristique de Lorient Bretagne Sud Tourisme est accessible :**

Bâtiment Ty Maria, près de la mairie,

Place de l'église 56240 Calan

Le lundi et mercredi de 9h à 12h30

Le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h



# Espace Jeunes

L'Espace Jeunes de Calan ouvre ses portes le mercredi après-midi aux pré-ados (dès le CM2) et ados en période scolaire. Ce moment d'accueil libre et informel (de 13h30 à 16h) se présente comme un moment de pause pendant lequel on peut se détendre dans un fauteuil, jouer à la console ou à un des nombreux jeux de société, préparer un gâteau, bricoler ou faire du sport.

Pour les vacances, un programme d'activités est élaboré autour des envies des jeunes qui fréquentent la structure : des sorties ou des grands jeux sont généralement mis en place. Parfois, des projets plus importants sont menés (stage graff, rencontres avec d'autres espaces jeunes, bivouac...).

Contact : Philippe Pringault, responsable Espace Jeunes  
06 80 44 55 07 calaquijeunesse@yahoo.fr



## École du Levant

Pour cette année scolaire, l'école du Levant a choisi le thème des animaux, avec un lien fort sur la protection de l'environnement, comme fil conducteur des projets de classe et de la fête de l'école qui a eu lieu le 24 juin.

Dans le cadre de cette thématique, un partenariat s'est mis en place, grâce à la municipalité, avec le syndicat du Blavet. Madame Coralie Vautier et Madame Marion Pilorget sont intervenues auprès des élèves de CE1 et CE2 lors de la « semaine pour les alternatives aux pesticides ». Elles ont expliqué aux élèves, de façon interactive, les conséquences des pollutions par les pesticides sur la qualité de l'eau. Puis les élèves de CE1 ont participé au fleurissement des bas de murs, opération menée par les services techniques de la commune.

Toujours sur cette thématique, Isabelle Canova, professeur à l'école de musique de Plouay, est intervenue dans l'école auprès des élèves de CMI et CM2 pour préparer et présenter un spectacle chorale regroupant les élèves des écoles de Calan, Plouay et Inguiniel ainsi que les enfants de l'IME d'Inguiniel. Le spectacle a eu lieu le vendredi 2 juin. Elle est également intervenue auprès des élèves de la petite section au CM2 pour préparer des chants présentés aux familles lors de la fête de l'école du 24 juin. Plusieurs sorties ont été organisées par les enseignantes des 5 classes pour observer et comprendre la vie des animaux : visite du musée de l'abeille vivante et de cité des fourmis au Fauët, puis sortie à l'Odysseum de Pont-Scorff pour les élèves du CE1 au CMI, visite du jardin à papillons à Vannes, de l'asinerie d'Arzano pour les plus jeunes, ainsi que l'élevage d'aotruches à Guidel (enfants de la TPS au CP).

Quant aux CM2, ils se sont éloignés de Calan, du 12 au 18 mars 2017, avec leur enseignante, Madame Cazeaux et accompagnés d'élèves de l'école de Roudouallec. Ils ont découvert la montagne en hiver, à Estarvielle, dans la vallée du Louron (65), Pyrénées.

Au programme, randonnées pour découvrir les paysages et la vie à la montagne, visite d'une bergerie, dégustation de fromages et de paster (un gâteau local), cours de ski avec des moniteurs de l'ESF dans la station de Peyragudes.

Un grand merci à l'Amicale Laique de Calan qui, par son financement, a permis de réaliser ces sorties et cette classe découverte. Un grand merci également aux parents qui contribuent au financement des projets de l'école en participant aux différentes opérations organisées tout au long de l'année scolaire.

## La tornade calanaise



La tornade calanaise, association de parents, en partenariat avec la municipalité soutient les activités proposées aux jeunes par l'animateur communal.

L'association permet également de voir naître de nouvelles activités sur la commune. En janvier 2017 a démarré le Théâtre, destiné aux jeunes de 7 à 12 ans. Elle a lieu tous les mardis de 17h à 18h30 à l'Espace Rencontre et est animée par François. Les enfants y construisent eux même leur pièce en y apportant leurs idées. La représentation du 30 juin leur a permis de présenter aux parents le travail effectué au cours de ces six derniers mois.

L'activité reprendra début septembre et pour toute inscription, veuillez prendre contact avec la mairie ou Myriam Le Poder.



## Calan / Soussane

L'association continue son soutien au village de Soussane au Sénégal au-delà de son école. Lors du voyage de la délégation en novembre 2016, ont été évoquées avec les responsables du village les actions qui pourraient être engagées pour favoriser le développement de Soussane. Parmi les propositions, une a été retenue : La création d'un entrepôt pour stocker des aliments pour le bétail.

Actuellement, quand les éleveurs ont épuisé leur stock de fourrages ou céréales pour le bétail ils vont acheter individuellement les aliments nécessaires à Sandiara et assurent le transport avec leurs moyens limités (carriole, chevaux...). Un achat collectif permettrait d'avoir des prix plus intéressants et d'avoir le transport ; pour cela, il faut un lieu pour stocker. Un local en mauvais état, qui a servi de classe, pourrait être adapté à condition d'être rénové. La visite des lieux a permis de confirmer cette possibilité.

L'association a proposé de financer cette rénovation en demandant aux responsables du village de présenter des devis et de créer une association genre cooperative pour gérer ce local. A ce jour, le devis a été présenté et le groupement de villageois créé, aussi le versement a-t-il pu être effectué.

Les travaux sont réalisés et aujourd'hui le village a son local de stockage grâce au soutien de l'association et de nos amis anglais qui poursuivent aussi leur aide.



## Comité de Jumelage Calan / St-Buryan



Nous avons reçu, du 1er au 4 juin, 66 comouillais de 1 à 81 ans qui ont tous été hébergés, comme d'habitude, dans des familles calanaises que beaucoup connaissent depuis de nombreuses années. Deux familles se sont rencontrées pour la 1ère fois après une prise de contact par mail.

Vendredi 2, nous sommes allés en excursion au château de Suscinio dont l'imposante structure a impressionné nos amis et nous avons pique niqué au soleil dans le très beau site du château. L'après-midi s'est poursuivie par une balade dans la vieille ville de Vannes.

Le soir, tout le monde s'est retrouvé au restaurant «Le Jardin de St Aimé» à Port-Louis autour de grandes tables rondes facilitant les discussions en anglais, en français, en français ou dans une langue des signes internationale improvisée suivant les besoins...

Samedi 3, après une journée en famille, plus de 130 personnes ont participé à une soirée barbecue à la salle Polyvalente dans une ambiance très conviviale avec des chansons dans les 2 langues. Après une nuit un peu courte pour certains, il a fallu dire au revoir à nos correspondants qui ont quitté Calan vers 11h30 le dimanche matin. Le 14 octobre prochain, nous organisons un repas «Rougail saucisses» à la salle polyvalente pour récolter des fonds pour nos prochains échanges. Venez nombreux !

## LES FÊTES DE CALAN EN IMAGES



# AS CALAN

Le tournoi de l'AS Calan qui a eu lieu le 27 mai et qui a regroupé 60 équipes a marqué la fin de saison du dub. Bilan de la saison 2016-2017 satisfaisant : l'équipe A évoluait en D2, après une très belle saison, manque de peu la montée et termine 3ème. D'ailleurs la dernière rencontre contre le FC Plouay a rassemblé pas moins de 500 spectateurs au stade du Bel Air, impressionnant ! L'équipe B, qui évoluait en D3, occupe la 8ème place au tableau général et se maintient.

À noter pour cette fin de saison le départ de Mickaël Le Calvé qui, après 4 belles années en qualité d'entraîneur au sein de l'AS Calan, a décidé de ne pas continuer l'aventure. Club qu'il ne quitte pas, loin de là, puisqu'il continuera à jouer et à suivre son fils, Lukas. Cyrille Kernen, qui officiait à ses côtés, poursuit donc l'aventure.

L'école de foot de son côté compte une cinquantaine de licenciés, partagés entre le club pour les U6, U9 et U11 et le groupement Calan, Caudan et Cléguer pour les U15 et U17.

Nos petits calanais participent, comme chaque année, à différents tournois dont celui de St Jacut Les Pins où nos petits U9 ont eu la joie de rencontrer l'Olympique de Marseille ! Ils s'en souviendront.

Les nombreux bénévoles du club ont également profité du soleil de mai pour restaurer la toiture de la buvette, merci à eux.



SPORT

## SECTION GYM



La section gymnastique de l'AS Calan a repris son activité en septembre. En effet, elle suit le calendrier scolaire, il n'y a donc pas de cours pendant les vacances. Cette année encore nous avons constaté quelques départs, compensés par l'arrivée de nouvelles calanaises. Il n'y a pas de limite d'âge, cependant un certificat médical est exigé.

Le cours du lundi matin de 9h à 10h connaît un succès grandissant. L'espace rencontre étant devenu trop exigu il a lieu désormais à la salle de la mairie. Les deux autres séances se déroulent, à la salle polyvalente, le lundi et le mercredi de 19h à 20h.

Les cours sont assurés par un animateur sportif diplômé et salarié, Alexandre Senelonge. On y pratique des exercices variés : renforcements musculaires, travail des cuisses, fessiers, abdos et étirements à chaque séance. Les cours se déroulent en musique, dans une ambiance tonique et sympathique.

Même organisation pour 2017/2018 avec une reprise effectuée le 11 septembre.

Pour nous contacter (même en cours d'année) :

Marie-Thérèse Papapetros 02 97 33 26 93

Marie-Paule Stevens 02 97 33 28 00

## SOCIÉTÉ DE CHASSE



Président : Kernen René Tél : 02.97.81.08.77

Vice Président : Guillermic Joël

Secrétaire : Nivet Alain

Secrétaire Adjoint : Le Danvic Jean Claude

Trésorier : Delanoë Gilles

La société est composée d'une vingtaine de membres pour une surface d'environ 700 ha. Les jours de chasse sont le dimanche, jeudi et samedi et les jours fériés. Voici quelques photos du repas des chasseurs (350 repas) et de celui des agriculteurs (propriétaires et locataires) qui ont eu lieu en avril. L'association remercie tous les participants et bénévoles.

# CCAS

## Demi-journée de prévention des chutes et du bien vivre chez soi



Le 26 Janvier 2017, à la salle des Fêtes de Plouay a eu lieu l'action de prévention des chutes à domicile pour les personnes âgées. Cette action s'articulait autour d'un théâtre-débat : « Juliette aux pays des embûches ».

Lors de cette après-midi, 150 personnes ont été présentes. Dans ce nombre, l'on compte les 20 partenaires et les 130 participants venus pour voir la pièce de théâtre : « Juliette aux pays des embûches », s'informer sur les différentes aides possibles concernant le maintien à domicile grâce à la présentation de la téléassistance par PRESENCE VERTE ainsi que des différents services que le CCAS de Plouay propose, mais également les inscriptions aux ateliers équilibres proposés par EPGV (Éducation Physique et Gymnastique Volontaire) début février. Le nombre de personnes présentes a permis à EPGV de faire deux groupes de douze personnes.

A l'arrivée, un questionnaire était distribué. 110 questionnaires ont été transmis et 100

questionnaires ont été récupérés. Lors de l'analyse des questionnaires, l'on a pu constater que ce format d'intervention dans la commune de Plouay était à renouveler selon 51% des réponses (43% ne se sont pas prononcés).

Des thèmes pour la prochaine animation ont été évoqués tels que les premiers secours, la sécurité, la mémoire, les médicaments, la nutrition ou encore les dangers au quotidien des équipements domestiques et les accidents domestiques.

Le public en majorité féminin (79%) a plus de 60 ans :

- 61 à 70 ans : 18%
- 71 à 80 ans : 60%
- Plus de 80 ans : 14%

Le public s'est principalement déplacé à titre privé (77%) contre 10% de déplacement à titre professionnel ou de futur professionnel.

Les personnes présentes cette après-midi-là sont satisfaites ou très satisfaites à 55% (44% ne se sont pas prononcées).

Ainsi, cette première action de prévention organisée par le CCAS de Plouay en partenariat avec PRESENCE VERTE, la Mutualité Française Bretagne et EPGV a su mobiliser la population de Plouay mais aussi des communes alentours comme Calan, Lanvaudan et Inguiniel, mais aussi d'autres communes telles que Hennebont, Lanester ou encore Lorient...

Le bilan de ce format d'action sur la commune de Plouay est très positif et à réitérer.

## Le 8 Mai en images



### Maison médicale de garde d'Hennebont

Rue de la Poste

Consultations uniquement après confirmation par le Centre 15

Le samedi : 14h-20h

Le dimanche : 9h-20h

Le soir : 20h-23h



## Les Noces d'or des époux Le Guehenec

Elles ont eu lieu le 29/04/17,  
ils s'étaient unis le 31/03/1966 à Hennebont.

## Abri de jardin

### QU'EST-CE QU'UN ABRIS DE JARDIN ?

C'est une construction de faible emprise ayant un caractère accessoire au regard de l'usage de la construction principale (habitation), réalisée sur le même terrain mais implantée à l'écart de la construction principale.

### DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

Création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol comprise entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup>

Déclaration préalable

Création d'une surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure ou égale à 5m<sup>2</sup>

Aucune formalité (excepté en secteur sauvegardé, site classé ou en instance de classement)

Votre projet d'abri de jardin doit respecter les règles d'urbanisme en vigueur sur votre commune. La plupart des règlements limite l'emprise au sol des abris de jardin à 12 m<sup>2</sup>. Renseignez-vous auprès de votre mairie avant d'acheter votre abri de jardin.

Le formulaire est à retirer en mairie ou sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr), onglet logement, rubrique urbanisme, puis autorisation d'urbanisme.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016 , 1.8 tonne de textile a été collectée sur la commune de Calan, soit 1.6 kg/ habitant.



La collecte de textiles constitue une solution adaptée et gratuite pour la collectivité. Elle permet aussi la création d'emplois durables dans les territoires et apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux.



# A l'époque du tout numérique, de la «va vite», Calan se devait d'évoluer de manière posée et surtout virtuellement.

Le papier demeurera, et une parution du bulletin municipal aura bien lieu chaque année, mais le site communal prendra le relais et facilitera la transmission rapide des informations.

Ainsi, en surfant sur la toile, vous pouvez désormais sur le [www.calan56.fr](http://www.calan56.fr) découvrir un site fonctionnel, simple, convivial, « frais », à l'image de la commune.

En effet, informations municipales et pratiques s'y retrouvent. En passant par l'histoire, la culture, la jeunesse, la vie associative, l'agenda etc, vous y trouverez nous l'espérons les réponses à vos questions.

Il est tout jeune, alors soyez indulgent, n'hésitez pas à contacter la mairie si vous constatez quelques bugs informatiques (c'est tendance dit-on ;) ) ou même si vous avez des clichés pouvant illustrer ces pages Internet ou pourquoi pas les prochaines éditions papier du bulletin municipal.

Et pour faire connaître le site au plus grand nombre, cliquez, cliquez et il remontera en tête de liste des moteurs de recherche.



## Mairie de Calan

2 Place de l'église  
56240 CALAN  
contactmairie@calan56.fr  
[www.calan56.fr](http://www.calan56.fr)  
Tél : 02 97 33 33 85  
Fax : 02 97 33 00 40

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 9h à 12h30.  
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.  
Mercredi et samedi de 9h à 12h.